ADMINISTRATION COMMUNALE
D'AUBANGE
SERVICE MOBILITÉ

ARRÊTÉ DE POLICE

Le Bourgmestre,

Attendu que l'entreprise DEVRESSE SA, rue du Progrès n° 102 à 5555 GRAIDE-STATION, agissant pour le compte de Proximus, procède à des travaux d'équipement de télécommunication (pose de gaine F.O., de bacs F.O. pour un raccordement VHR), avenue Champion 8 à 6790 AUBANGE (MICHELMAN INTERNATIONAL) ;

Attendu que ces travaux nécessitent le placement de signalisations adéquates telles que les panneaux (A31, A33, B19, B21, C35, C36, D1c ou d, F47), des balises, de l'éclairage, si nécessaire, travaux de catégorie 3;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour éviter les accidents et garantir la sécurité de la circulation routière ;

Vu les articles 133§2 et 135§2 de la Nouvelle Loi Communale ;

ARRÊTE :

Article 1a. :
En raison des travaux précités, **le stationnement des véhicules à moteur** sera interdit **avenue Champion**, à hauteur du n° 8, **à 6790 AUBANGE**, durant les travaux susmentionnés, du **28/06/2017 au 15/07/2017 inclus.**

Article 1b. :
En raison des travaux précités, **la circulation des véhicules à moteur** se fera par demi-chaussée **avenue Champion à 6790 AUBANGE,** du **28/06/2017 au 15/07/2017 inclus.**

Article 2. :
La signalisation routière adéquate sera placée par les soins de l'entreprise DEVRESSE SA. Elle sera maintenue parfaitement visible pendant toute la durée des travaux.

Article 3. :
Le présent arrêté sortira ses effets le 28/06/2017. Il sera maintenu visible pendant la durée des travaux.

Article 4. :
Dans le cas où les présentes dispositions ne sont pas respectées, l'autorisation est considérée comme nulle et le demandeur est passible d'une amende administrative sur base de l'article 2.1.1. du règlement général de police.

Article 5 :
Les organisateurs sont chargés de distribuer un toute boîte dans les rues concernées en vue d'informer l'impact de mobilité lié à l'évènement.

AUBANGE, le 23/06/2017

Le Directeur Général,
ANTONACCI T.

Administration Communale
AUBANGE

Le Bourgmestre,
BIORDI V.